

DEPARTEMENT DU NORD

**ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE**

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2023-256

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise Santerne Réseaux Arras route de Béthune 62054 SAINTE CATHERINE, afin de garantir le bon déroulement des travaux de remplacement de support BT vétuste 2285, route de Bergues à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte droit des travaux 2285, route de Bergues (RD916) à Wormhout, **et ce, à compter du 2 janvier 2024 et pour la durée du chantier estimée à 120 jours.**

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise Santerne Réseaux Arras et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par l'entreprise Santerne Réseaux Arras et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise Santerne Réseaux Arras

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement de Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

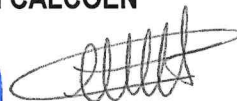
MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 28 novembre 2023

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 28/11/2023

Le Maire,

David CALCOEN



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHOND



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHOND